ANNEXE 3

Parcelles Privées concernées par un itinéraire classé ou en cours de classement au PDIPR

La communauté de communes des Pays d'Olmes est concernée par plusieurs itinéraires de randonnée d'intérêt départemental, inscrits ou en voie d'inscription au PDIPR, dont un sentier de grande randonnée homologué par la FFRandonnée (GR107-GR367).

Afin de fiabiliser l'assise foncière de ces itinéraires du PDIPR, les passages en propriété privée doivent faire l'objet de conventions de passage signée des propriétaires. Néanmoins ces conventions sont précaires et révocables.

La procédure la plus fiable pour garantir la maîtrise du foncier - et ainsi la continuité des itinéraires - reste l'acquisition, par la commune des assiettes foncières. Ainsi, il serait judicieux de mettre en emplacement réservé les parcelles privées (ou portion de parcelle constituant le chemin) concernées par ces itinéraires.

Le tableau ci-dessous reprend les parcelles privées concernées pour chacun des itinéraires inscrits ou en cours d'inscription au PDIPR pour lesquelles un emplacement réservé pourrait être ajouté dans le PLUi.

COMMUNES	Itinéraires inscrits ou en projet au PDIPR	Références cadastrales , Parcelles n°	Commentaires
LEYCHERT	GR107 et GR367	N°A1567; A0491; A0489; A0488; A0504; A0505; A0506; A0486	piste non cadastré
ROQUEFIXADE	GR107 et GR367	B0960; B0963; B0967; B0968; B0966	Privé personnes physiques
ROQUEFIXADE	GR107 et GR367	B1793	Privé pers physique
ROQUEFIXADE	Les Crêtes des Roquefixade	A799 et A800 A830 A676 et A672 A775	
NALZEN	GR107 et GR367	B1468; B1469; B1177; B0833 B1071; B1073; B1074; B1091; B1540; B1537; B1534	
MONTFERRIER	GR107 et GR367	A0257; A0258; A0001; A0002; A0005; A0006; A0008; A0009; A3571; A3569; A0038	route de Pipié non cadastrée

		A0204; A0205; A0206; A0207; A0235; A0228; A0226; A0229; A0438	
MONTFERRIER	Le Pic St-Barthélémy	C2364 ; C2365	
MONTFERRIER	L'Etang d'Appy depuis Les Monts d'Olmes	C3769	
MONTSEGUR	GR107 et GR367	A1720, A1704, A1706 B1528; B1527; B1526; B1529	
LAVELANET	Sainte Ruffine	D1444, D1445, D383, D384, D385	
VILLENEUVE D'O.	Chemin des Tisserands	A0257, A0256	
PEREILLE	Les Gorges de Péreille	A 1478, A 1479, A1481, A1482, A1483, A1485, A1486	
BELESTA	La forêt communale de Bélesta	AP 198, n° AP 199 et n° AP 201 C 791, C 754	
BELESTA	La Croix de Millet	AI0232, AI0229, AI0228, AI0227, AI0012, AI0011, AI0013, AI0015, AI0016, AI0017, AI0018, AI0020	
MONTSEGUR	(GR107 et GR367 portion La Couillade – Pélail par vallon	(B1462, B1461, B1259, B1261, B1263, B1265)	
FOUGAX	des Rivels => en cours de modification)	(C1369, C1370)	
MONTSEGUR et FOUGAX	Projet de modification des GR107 et GR367 entre La Couillade et Pélail, par les lieux-dits Barrail – Pla de Narre – Fauché – Garrigue de Soula	Nombreuses parcelles, tracé en projet non connu avec certitude => cf. la CC Pays d'Olmes qui a travaillé sur ce projet.	